

# CHAMPIONNATS NATIONAUX INDIVIDUELS

Vendredi, le 24 juin 2022

Samedi, le 25 juin 2022 et

Dimanche, le 26 juin 2022

Schifflange – Stade Jean Jacoby - org.: CAS  
Luxembourg-Cessange – Stade Boy Konen

## 1. Programme

**Hommes ( U23 et Seniors )** 100 m - 200 m - 400 m - 800 m - 1500 m - 5000 m - 10000 m<sup>1</sup> - 110 m haies - 400 m haies - 3000 m steeple - 4 x 100 m – 4 x 400 m – 3 x 1000 m<sup>2</sup>

longueur - hauteur - triple - perche - poids - javelot - disque – marteau<sup>3</sup>

**U16/U18/U20** marteau<sup>3</sup>

**U20** 3000 m steeple

**Dames (U23 et Seniors)** 100 m - 200 m - 400 m - 800 m - 1500 m - 5000 m – 10000 m<sup>1</sup> - 100 m haies - 400 m haies – 3000 m steeple - 4 x 100 m – 4 x 400 m – 3 x 800 m<sup>2</sup>

longueur - hauteur - triple - perche - poids - javelot - disque – marteau<sup>3</sup>

**U16/U18/U20** marteau<sup>3</sup>

**U20** 3000 m steeple

- <sup>1</sup> Les championnats nationaux U23 & Seniors masculins et féminins du 10.000 m ont eu lieu le 7 mai au stade municipal à Diekirch.
- <sup>2</sup> Les championnats nationaux Seniors masculins et féminins du 3 x 1000 m resp du 3 x 800 m ont eu lieu le 11 juin au stade municipal à Diekirch.
- <sup>3</sup> Les concours du marteau ont lieu à Luxembourg-Cessange, Stade Boy Konen.

## 2. Durée des Championnats

Les championnats se déroulent en 3 journées.

## 3. Participation

3.1. - Les championnats nationaux individuels sont ouverts aux catégories d'âge:

a) des Minimes masculins et féminines U16 dans les limites de l'article 12 du code d'athlétisme,

b) des Cadets et Cadettes U18, des Juniors masculins et féminines U20 et des Espoirs U23 et Seniors masculins et féminines affiliés à la F.L.A , aux athlètes de nationalité luxembourgeoise affilié/e/s à une fédération étrangère membre de World Athletics.

3.2. - Le nombre des épreuves auxquelles peut participer un/e athlète est illimité.

3.3. - Le titre de champion dans les catégories Espoirs/ Seniors peut uniquement être décerné aux athlètes de nationalité luxembourgeoise. Les 2<sup>ième</sup> et 3<sup>ième</sup> places du podium sont sujettes à cette même condition. Lorsque dans ces catégories l'athlète classé/e premier/ère est de nationalité étrangère il/elle se verra décerner le titre de « champion/ne de la fédération ». Il sera procédé de même pour les 2<sup>ième</sup> et 3<sup>ième</sup> places du podium «open».

#### **4. Titre Seniors**

Sous réserve des dispositions des articles 23 et 24 du Code d'Athlétisme, le titre de champion dans la catégorie des Seniors est décerné à l'athlète classé premier dans la course ou dans le concours annoncé comme championnat seniors dans le programme officiel de la F.L.A. ou désigné comme tel par le juge-arbitre de la réunion sans égard à la catégorie d'âge à laquelle il appartient. Les 2<sup>ième</sup> et 3<sup>ième</sup> places du podium ainsi que le classement restant suivent la même règle.

#### **5. Modalités d'organisation**

##### **Courses**

a. 100 m : la répartition des séries se fait d'après les meilleures performances réalisées par les athlètes entre le 1<sup>er</sup> janvier de l'année précédant ces championnats et le délai d'inscription (résultats homologués).

Si le nombre des concurrents ne dépasse pas le nombre des couloirs disponibles, il n'y aura pas de séries. La finale sera alors courue à l'heure prévue pour les séries.

Si le nombre de séries est inférieur à la moitié des couloirs disponibles, les deux premiers de chaque série se qualifient pour la finale. La finale est complétée par les athlètes ayant réalisé les meilleurs temps derrière les qualifiés directs. Les performances réalisées en séries seront déterminantes pour la répartition des couloirs en finale qui se fera par tirage au sort.

b. Épreuves de demi-fond et de fond :

Dans les courses de demi-fond et de fond, les concurrents peuvent être répartis en deux finales (A et B) en principe, en fonction de leur meilleure performance de la saison et, à défaut, de la saison précédente. Le juge-arbitre de la réunion peut déroger audit principe en raison de considérations sportives dûment motivées. Seul le vainqueur de la finale A groupant les meilleurs athlètes a droit au titre de champion. Les 2<sup>ième</sup> et 3<sup>ième</sup> places du podium ainsi que le classement suivant sont sujets à cette même règle. Dans cet ordre d'idées, il y a lieu de veiller à établir les finales sans égard aux catégories d'âge auxquelles les athlètes appartiennent.

c. 200 m, 400 m et 400 m haies

Si le nombre de concurrents dépasse le nombre des couloirs, il y aura plusieurs finales. Dans ce cas le classement sera établi en fonction des temps réalisés indépendamment de la finale.

d. Relais

Sous réserve des dispositions des articles 23 et 24 du Code d'Athlétisme, le titre de champion dans la catégorie des Seniors est décerné à l'équipe classée première dans la course annoncée comme championnat Seniors dans le programme officiel de la F.L.A. ou désigné comme tel par le juge-arbitre de la réunion sans égard à la catégorie d'âge à laquelle elle appartient. Les 2<sup>ième</sup> et 3<sup>ième</sup> places du podium ainsi que le classement restant suivent la même règle.

Si dans une course le nombre d'équipes concourantes dépasse le nombre des couloirs, il y aura plusieurs finales. Toutefois, dans ce cas, le classement sera établi en fonction des temps réalisés indépendamment de la finale.

## **Concours**

a. Hauteur Dames: hauteur initiale 1,40 m

Progression: 1,40 m - 1,45 m - 1,50 m - 1,55 m – 1,60 m et puis + 3 cm.

L'athlète restée seule dans le concours et qui a déjà gagné le concours a le droit de choisir les hauteurs suivantes.

b. Hauteur Hommes: hauteur initiale 1,65 m

Progression: 1,65 m - 1,70 m - 1,75 m - 1,80 m - 1,85 m - 1,90 m -  
1,93 m et puis + 3 cm

L'athlète resté seul dans le concours et qui a déjà gagné le concours a le droit de choisir les hauteurs suivantes.

c. Perche Dames: hauteur initiale 2,40 m

Progression: 2,40 m – 2,55 m - 2,70 m - 2,85 m - 3,00 m - et puis + 10 cm

L'athlète restée seule dans le concours et qui a déjà gagné le concours a le droit de choisir les hauteurs suivantes.

d. Perche Hommes: hauteur initiale 3,25 m

Progression: 3,25 m - 3,40 m et puis + 10 cm.

L'athlète resté seul dans le concours et qui a déjà gagné le concours a le droit de choisir les hauteurs suivantes.

e. Longueur, Triple-Saut, Lancers.- Lorsqu'il y a plus de 8 concurrents, chaque athlète a droit à 3 essais. Les 8 concurrents ayant réalisé les meilleurs résultats ont droit à 3 essais supplémentaires. Lorsqu'il y a 8 concurrents ou moins, chaque concurrent a droit à 6 essais.

### **6. Contrôle des engins ( poids, disque, javelot, marteau)**

Les athlètes peuvent utiliser leurs propres engins pour les épreuves des lancers si, au préalable, ceux-ci ont été contrôlés et marqués. Toute performance réalisée avec un engin non contrôlé ne sera pas homologuée. Les engins sont contrôlés 60 minutes avant le début du concours respectif au dépôt de matériel du stade.

### **7. Chambre d'appel**

Tous les athlètes inscrits aux Championnats, doivent confirmer leur participation au plus tard 60 minutes avant le début de l'épreuve respective.

Pour les relais, il n'y aura pas de chambre d'appel. Uniquement les modifications des pré-inscriptions et les inscriptions tardives sont à signaler au secrétariat de la réunion par un responsable du club respectif, au plus tard 60 minutes avant le début de la course.

Les membres d'une équipe de relais doivent courir dans l'ordre des coureurs indiqué sur la fiche d'inscription, faute de quoi l'équipe sera disqualifiée

### **8. Réclamations**

Article World Athletics 146, voir au Guide FLA Piste 2022 sub « Lignes de conduite administratives et techniques » -> Publication des résultats - Réclamations.

### **9. Imprévus**

Les cas non prévus par le présent règlement sont tranchés par le juge-arbitre de la réunion.

## 10. Programme

### 1<sup>ère</sup> journée : Vendredi, le 24 juin 2022

Dames 400m haies (finale) – 3000m steeple (finale) – 3000m steeple U20 (finale)

Hommes 400m haies (finale) – 3000m steeple (finale) - 3000m steeple U20 (finale)

### 2<sup>e</sup> journée : Samedi, le 25 juin 2022

Dames 100 m (séries) - 100 m (finale) - 400 m (finale au temps) - 800 m (finale) – 5000 m (finale) - 4\*100m (finale) – hauteur – triple-saut - poids – disque - marteau SF, U23, U20, U18, U16

Hommes 100 m (séries) – 100 m (finale) – 400 m (finale au temps) - 1500 m (finale) - 4\*100m (finale) - triple-saut - poids – disque– marteau SM, U23, U20, U18, U16

### 3<sup>e</sup> journée : Dimanche, le 26 juin 2022

Dames 200 m (finale au temps) - 100 m haies (finale) – 1500 m (finale) – 4\*400m (finale) - perche – longueur – javelot

Hommes 200 m (finale au temps) - 110 m haies (finale) – 800 m (finale) - 5000 m (finale) - 4\*400m (finale) - hauteur – perche – longueur - javelot

## 11. Inscriptions

Les inscriptions nominatives sont à adresser au plus tard pour le lundi 20 juin 2022 à 24.00 heures :

-> CAS. : e-mail : [cas@pt.lu](mailto:cas@pt.lu)

-> F.L.A. : e-mail : [inscription@outdoor2022 fla.lu](mailto:inscription@outdoor2022 fla.lu)

Les noms des juges et des aides-juges et la composition des équipes de relais sont à communiquer à l'organisateur ensemble avec les inscriptions

### Inscriptions tardives

Inscriptions tardives écrites : aux adresses ci-dessus au plus tard 24 heures avant le début des épreuves.

Des inscriptions tardives sur place ne seront plus acceptées.